

2024

CHARTRE de
BONNES PRATIQUES
FESPA France

L'entreprise **SINIO** membre de **FESPA France**, est consciente de l'importance de la promotion des règles de l'art et de l'éthique dans les métiers de la communication visuelle et elle **S'ENGAGE** à :

- ✓ Respecter les normes et les réglementations qui sont applicables à son métier,
- ✓ Remplir ses obligations de conseil et de renseignement vis-à-vis de ses clients et leur proposer des solutions innovantes et pertinentes dans le cadre d'une prestation de qualité,
- ✓ Respecter les règles de propriété intellectuelle et de confidentialité,
- ✓ S'assurer du bon équilibre de la relation commerciale avec ses partenaires,
- ✓ Respecter les contraintes environnementales dès le process de fabrication et jusqu'à la fin de vie des produits,
- ✓ Assurer la sécurité des personnes, notamment lors des installations.

Cette charte a pour but de garantir la bienveillance et le respect entre les membres de **FESPA France**. Elle repose sur le règlement intérieur de **FESPA France** dont l'entreprise est signataire.



Julia NOJAC
Présidente de FESPA France

Représentant de l'entreprise
SINIO



Fédérer
les professionnels
de la Communication Visuelle.